

POSTES RASED - Mesures d'ajustement Rentrée 2010
(CTPD du 8 mars 2010)

A la rentrée 2010, le nombre total de postes RASED (psy, E et G) est de 282 et est identique à celui de la rentrée 2009.

Pour la rentrée 2010, il convient d'effectuer des ajustements sur la répartition des postes E et G entre les circonscriptions.

➤ Circonscription de ANSE NEUVILLE : 3 postes E et 2 postes G ;

- Le poste G rattaché à l'école élémentaire Jules Verne à Chazay d'Azergues est implanté à l'école élémentaire Françoise Dolto à Saint Germain au Mont d'Or
- Le poste G rattaché à l'école primaire Bony Aventurière à Neuville est implanté à l'école élémentaire du Centre à Neuville

➤ circonscription de BELLEVILLE : 4 postes E et 2 postes G ;

Suite à la création d'un poste E implanté à l'école élémentaire de Beaujeu.

➤ circonscription de BRON : 3,5 postes E et 3 postes G ;

Suite au retrait de 0,5 poste E.

- Suite à la fermeture de l'école élémentaire Jean Lurçat, le poste E et le poste G implantés dans cette école est rattaché à l'école élémentaire Anatole France.

➤ circonscription de CALUIRE - LYON 4^{ème} : 3 postes E et 2 postes G ;

Sans changement.

➤ circonscription de DECINES-CHARPIEU : 4 postes E et 4 postes G ;

Suite au retrait d'un poste E et d'un poste G.

➤ circonscription de ECULLY-LYON DUCHERE : 3 postes E et 4 postes G

Sans changement.

➤ circonscription de GIVORS : 3 postes E et 4 postes G ;

Sans changement.

➤ circonscription de GREZIEU-LA-VARENNE : 3 postes E et 2 postes G ;

Suite à la création d'un poste E implanté à l'école élémentaire Hubert Reeves de Saint Symphorien sur Coise.

➤ circonscription de IRIGNY-MORNANT-SOUCIEU : 3 postes E et 2 postes G ;

Sans changement.

➤ circonscription de L'ARBRESLE : 3 postes E et 3 postes G ;

Suite à la création d'un poste G implanté à l'école élémentaire de Châtillon d'Azergues.

➤ circonscription de LYON 1^{er} - 6^{ème} : 4 postes E et 3 postes G ;

Sans changement.

➤ circonscription de LYON 3^{ème} : 3 postes E et 2 postes G ;

Suite à la création d'un poste G implanté à l'école élémentaire Léon Jouhaux - Lyon 3^{ème}.

- circonscription de LYON 7^{ème} - 2^{ème} : 3 postes E et 2 postes G ;
Sans changement

- circonscription de LYON 8^{ème} : 4 postes E et 5 postes G ;
Suite au retrait d'un poste G.

- circonscription de LYON VAISE-TASSIN LA DEMI-LUNE : 4 postes E et 3 postes G ;
Suite à la création d'un poste E implanté à l'école élémentaire Hector Berlioz - Lyon 9^{ème}.

- circonscription de MEYZIEU : 4 postes E et 4 postes G ;
Suite au retrait d'un poste E

- circonscription de MIONS : 3 postes E et 3 postes G ;
Suite à la création d'un poste G implanté à l'école élémentaire René Cassin de St Pierre de Chandieu.
 - Le poste E de l'école élémentaire Germain Fumeux à Mions n'est plus sédentarisé.

- circonscription de OULLINS : 3 postes E et 3 postes G ;
Sans changement.

- circonscription de RILLIEUX-LA-PAPE : 6 postes E et 2 postes G ;
Suite au retrait d'un poste G.

- circonscription de SAINT FONTS - CORBAS - FEYZIN : 4 postes E et 4 postes G ;
Suite à la création d'un poste G implanté à l'école primaire Jules Vallès de Saint Fons qui est sédentarisé.

- circonscription de SAINT PRIEST : 4,5 postes E et 3 postes G ;
Suite au retrait de 0,5 poste E.

- circonscription de STE FOY-FRANCHEVILLE-LYON 5^{ème} : 3 postes E et 2 postes G ;
 - Le poste G rattaché à l'école maternelle Diderot Lyon 5^{ème} est implanté à l'école élémentaire la Gravière de Sainte Foy lès Lyon

- circonscription de TARARE: 3 postes E et 2 postes G ;
Sans changement.

- circonscription de VAULX-EN-VELIN : 9 postes E et 4 postes G ;
Suite au retrait d'un poste E.

- circonscription de VENISSIEUX NORD : 1 poste E et 3 postes G ;
Sans changement.

- circonscription de VENISSIEUX SUD : 5 postes E et 5 postes G ;
Suite au retrait d'un poste G.
 - Le poste G sédentarisé à l'école Saint Exupéry est sédentarisé à l'école élémentaire Anatole France B

- circonscription de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE : 7 postes E et 3 postes G ;
Suite à la création d'un poste E implanté à l'école primaire Jean Bonthoux de Villefranche sur Saône

- circonscription de VILLEURBANNE NORD : 4 postes E et 4 postes G ;
Suite au retrait d'un poste E.

- circonscription de VILLEURBANNE SUD : 5 postes E et 3 postes G ;
Suite à la création d'un poste E (**école à définir**).